

Ecole privée : inscription

Par Fleuriste01420, le 10/05/2021 à 16:06

Bonjour,

Je vous fais parvenir ce mail pour savoir ce que nous devons faire.

Mon fils voulait faire une prépa infirmier en septembre 2021, il à trouvé cette école qui lui a fait parvenir le dossier, le contrat et aussi les frais.

A la suite de ça, j'ai contacté cette école pour ensavoir plus sur les cours, les stages et le paiement. Les cours commencent en septembres et les stages en décembre 2021. Pour les paiements, ils se font en septembre, il faut leur remettre un chèque (les cours plus les stages coutent 7.000 euros). Il faut aussi que le dossier soit complet : bultins scolaires, contrat signé et une lettre de motivation. Je suis le payeur, je dois aussi signer le document et leur faire parvenir ma piece d'identité, le tout avant le 1er avril 2021, avec le chèque à ne pas les oublier car le dossier sera rejetté.

Le dossier est parti fin mars 2021, mon fils avait déjà rempli son contrat et signé celui-ci depuis le 5 février 2021.

Entre-temps, mon fils a décidé de ne plus faire cette prépa, j'ai aussitôt téléphoné à cette école pour leur dire. Pour eux, aucun problème, ils vont me faire parvenir les chèques. Nous somme début le 11 avril 2021, j'ai eux la suprise de voir que les chèque ont été encaissés, un decouvert de 7.000 €. Mon fils a reçu une facture et on lui disait qu'il était pris dans cette école et on le remerciait.

J'ai téléphné à cette école, ils n'ont rien voulu savoir, que la date inscrite sur le contrat fait foi.

J'ai repris le dossier inscription, il manque le document comme quoi je suis payeur, mon fils

m'a dit qu'il n'avait jamais fait de lettre de motivation, donc c'est un dossie non complet alors que l'on vous fait savoir qu'il faut tous les documents, surtout les chèques et la lettre de motivation.

J'ai du faire un prêt pour rembourser ma banque sinon je me retrouvais interdit bancaire.

Je ne sais plus quoi faire. Ont'il le droit de proceder comme ça car je trouve honteux de faire ça aux personnes, nous avons, nous aussi, des droits, je voudrait savoir.

Je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement.